

DOSSIER DE CANDIDATURE

OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC – ANNÉE 2027 »

POUR VOUS INSCRIRE

Nous vous prions de remplir soigneusement ce document pour le traitement de votre dossier de candidature dans les meilleures conditions.

Identification

Nom et Prénom : _____

Raison sociale / Enseigne : _____

Adresse : _____

Téléphone fixe : _____ Téléphone mobile : _____ Adresse mail : _____

Numéro d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés : _____

Numéro d'immatriculation au Répertoire des Métiers : _____

Numéro AMEXA (exploitant agricole) : _____

Emplacement

1) Type de demande ☐ ère demande ☐ Renouvellement

2) Métrage :mètre(s)

3) Activité _____

4/ Type d'occupation ☐ Étalage

☐ Roulotte

5/ Raccordements électriques : ☐ Oui ☐ Non

☐ Triphasé ☐ Monophasé

Jours et horaires d'exploitation de l'emplacement (veuillez compléter le tableau)

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
MATIN (06h-12h)							
APRES MIDI (12h00-18h)							
SOIR (18h-22h)							

Observation : _____

Ce dossier devra comprendre :

- La fiche de candidature dûment remplie et signée ;
- La pièce d'identité du demandeur,
- Le justificatif d'adresse moins de 3 mois
- Le registre de commerce ou des métiers de moins de 3 mois ou attestation d'affiliation à l'AMEXA (agriculteurs)
- L'attestation d'assurance de responsabilité civile couvrant l'activité et le personnel en cours de validité,
- L'attestation de formation à l'hygiène alimentaire (si vente alimentaire),
- L'attestation de conformité électrique (camion bar/ food truck),
- La carte de marchand ambulant (ne résident pas sur la commune)

Le dossier devra être déposé impérativement avant le vendredi 20 novembre 2026 au service Courrier – Hôtel de Ville – BP 505 – Place du 02 décembre- 97440 Saint-André.

Toutes demandes incomplètes ou hors délais ne seront pas instruites.

Je m'engage à payer le montant des droits de place et à vendre que les produits mentionnés ci-dessus et à respecter les points importants régissant de la réglementation du domaine public.

Fait à Saint-André, le _____

Signature _____